HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 23, no 39
10 juin 1993

Des travaux de rénovation et de construction seront entrepris dans les trois constituantes

Divers travaux de construction et de rénovation seront entrepris dans les trois constituantes de l'Université au cours du printemps et de l'été.

Les travaux de rénovation des deux résidences ont débuté. À Lafrance, les chambres sont transformées en appartements-studios pour une personne et celles de la résidence Lefebvre en chambres simples. Le projet doit être complété pour la rentrée de septembre.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a indiqué que, malgré la période de contraintes qui oblige l'Université à effectuer des compressions dans ses budgets de fonctionnement, diverses initiatives ont abouti à la disponibilité de fonds, ce qui permettra à chacune des constituantes d'améliorer ses installations et de créer de meilleures conditions d'étude.

«Il s'agit d'initiatives qui actualisent le plan stratégique que l'Université a adopté en décembre dernier, de dire M. Robichaud. Les améliorations nous aideront à offrir de meilleurs services et à atteindre l'un de nos principaux objectifs, celui d'augmenter et d'assurer la qualité de la formation.»

Certains projets pourront être réalisés grâce à un budget spécial que l'Université reçoit à chaque année de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes pour effectuer des travaux de réparation et de rénovation des édifices. Il s'agit d'un budget distinct de celui des dépenses ordinaires de fonctionnement.

Au campus de Moncton, un montant de 770 000 $ sera utilisé cet été pour refaire au complet le système de ventilation dans une section du pavillon Rémi-Rossignol, où est logée la Faculté des sciences. On prévoit qu'un montant supplémentaire de deux millions de dollars sera requis au cours des prochaines années pour compléter ce programme majeur de rénovation, devenu nécessaire pour faire en sorte que cet édifice, construit dans les années 1960, puisse rencontrer les normes d'aujourd'hui.

L'Édifice abritant la Faculté des arts subit présentement des transformations importantes grâce à une subvention de 800 000$ du gouvernement provincial, dernière tranche de la subvention versée dans le cadre du projet de 6,3 millions qui a permis de construire la nouvelle section des beaux-arts. Dans la photo, nous voyons les ouvriers Léon LeBlanc, Michel Clément et Jean Melanson.

D'autres projets seront effectués cet été grâce au budget spécial de rénovation, dont des réparations à l'une des deux bouilloires servant au chauffage du campus et divers autres projets de moindre envergure.

Au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, plusieurs projets de rénovation seront également effectués pendant la période estivale, pour un coût total de 632 000 $. Le financement provient à la fois du budget spécial de la CESPM et de subventions d'Emploi et Immigration Canada.

Des salles de cours de 100 sièges seront aménagées et les laboratoires d'arts visuels seront refaits au quatrième étage du pavillon Simon-Larouche. La scène de l'amphithéâtre du pavillon des Sciences sera réaménagée afin de mieux répondre aux besoins des cours d'art dramatique. On y prévoit l'installation d'un nouveau système d'éclairage et de rideaux de scène.

Enfin, la garderie du CUSLM pourra profiter d'une nouvelle salle de jeu qui sera construite en annexe à la résidence.

D'autres projets en cours bénéficient d'un financement spécial. À Moncton, l'édifice des arts subit présentement des transformations importantes. L'Université reçoit à cet effet 800 000 $ du gouvernement du Nouveau-Brunswick, dernière tranche de la subvention versée dans le cadre du projet de 6,3 millions qui a permis de construire la nouvelle section des beaux-arts, dont l'ouverture a eu lieu en novembre dernier.

Les travaux ont également commencé en vue de rénover les deux résidences

suite à la page 2

Fêtes du personnel aux trois centres pour souligner le 30e anniversaire de l'Université

L'anniversaire de fondation de l'Université de Moncton sera souligné à nouveau cette année avec des activités organisées à l'intention du personnel dans chacune des trois constituantes.

L'Université de Moncton célèbre cette année son 30e anniversaire de fondation. Sa création remonte au 19 juin 1963, par l'adoption d'une loi à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Au campus de Moncton, l'événement sera souligné la veille de la date-anniversaire, soit le vendredi 18 juin. Le rassemblement est prévu pour 10 h 30, à l'extérieur, près du pavillon Léopold-Taillon. Tous les membres du personnel, les étudiants et étudiantes, le personnel à la retraite, de même que les sous-traitants de l'Université sont invités à prendre part à la fête.

Un hommage sera rendu aux membres du personnel qui ont atteint 10 et 25 années de service, de même qu'à ceux et celles qui ont pris leur retraite au cours de l'année. Un repas de mets acadiens sera servi au son de la musique d'ici, donnant ainsi à la fête un air de pique-nique. Si la température est inclémente, le repas sera servi à la cafétéria.

En après-midi, un casino se déroulera au Kacho et les fonds amassés seront remis à un organisme à but non lucratif. Divers prix seront attribués au cours de l'après-midi, gracieuseté de différents commerces de la ville. Un grand prix de présence sera attribué vers 15 heures et le tirage des prix non réclamés se fera vers 16 heures.

Au Centre universitaire de Shippagan, la fête se déroulera également le 18 juin, à compter de 11 heures. Le personnel se rendra au Parc des Jeux de l'Acadie, près de l'école secondaire, où un diner barbecue et des activités de plein air auront lieu. L'apport des membres du personnel qui ont atteint 10 années de service ou qui prennent leur retraite sera aussi souligné.

Au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston, la Fête du personnel est prévue pour le vendredi 25 juin. C'est un «méchoui» qui s'organise cette année à l'heure du dîner, c'est-à-dire que l'on fera rôtir du porc, du boeuf et de l'agneau. Un hommage sera également rendu aux membres du personnel avec plusieurs années de service ainsi qu'à ceux et celles qui prennent leur retraite.

Campus de Moncton
Club de 25 ans
Yves Bolduc, Léonce Boudreau, Simonne Clermont, Raymonde Clément, Sr. Auréa Cormier, Normand Dionne, Jeannita Gaudet, Charline LeBlanc, Mool Chan Mehra, Carmel Melanson, Louis E. Melanson, Thérèse Melanson, Jean Nowlan, Robert Thiel, Martin Waltz et Francis Weil.

Club de 10 ans
Mariana Antonescu, Pierre Arsenault, Jacques Arseneault, Cynthia Baker, Annette Belliveau, Julien Chiasson, Pierrette G. Cormier, Lise Dubois, Yvon Fontaine, Daniel Gallant, Nicole M. Goguen, Gilles Hébert, Ghislain Labbé, Paul J. LeBlanc, Gaston Losier, Justine Losier, Marcia Pineau, Marie-Thérèse Seguin, Lise Vautour et Dinh Vo-Ngoc.

Campus d'Edmundston
Club de 25 ans
Jean-Pierre Angers, Marion Bélanger, Claire Boucher, Georges Cyr et Ginette Lagassé.

Club de 10 ans
Ghislain Marchand et Francine C. Pelletier.

Campus de Shippagan
Club de 10 ans
Roger Boulay et Brenda Ferguson.

Travaux de rénovation et de construction ...

suite de la page 1
universitaires. Les chambres de la résidence Lafrance sont transformées en appartements-studios pour une personne et celles de la résidence Lefebvre, en chambres simples. Le projet doit être complété pour la rentrée en septembre. Tous les logements sont déjà réservés et il existe une liste d'attente aux deux endroits. Pour financer ce projet, l'Université a effectué un emprunt de deux millions de dollars, qui sera amorti sur une période de dix ans et remboursé à même les revenus de location.

Un financement semblable est prévu pour un autre projet, qui consiste à transformer la maison de la Féécum en résidence étudiante qui pourra loger 10 personnes. L'édifice, situé sur l'avenue Massey à l'arrière du pavillon Léopold-Taillon, est devenu vacant suite au déménagement des bureaux de la fédération étudiante et de CKUM dans le nouveau Centre étudiant. Le coût du projet est de l'ordre de 120 000 $.

C'est également au cours de l'été que l'Université entamera la construction de deux nouveaux édifices, l'un à Shippagan et l'autre à Moncton.

Au Centre universitaire de Shippagan, on débutera la première phase d'un projet majeur de construction et de rénovation de l'ordre de près de neuf millions de dollars sur trois ans, financé par les gouvernements fédéral et provincial. Cette première phase consiste à rénover l'édifice principal et à ajouter un nouvel édifice qui logera une bibliothèque, des laboratoires et des salles de cours. On prévoit que ce nouvel édifice sera prêt pour septembre 1994 et que les travaux de rénovation seront complétés en décembre 1994. La deuxième phase consistera en la construction d'un édifice devant abriter des installations sportives.

À Moncton, la construction du Laboratoire de la qualité des eaux d'Environnement Canada ira de l'avant. Le projet de 5,5 millions de dollars, qui avait été annoncé l'an dernier grâce à un engagement financier du gouvernement fédéral, permettra d'accueillir une soixantaine de scientifiques, ce qui aura comme résultat d'augmenter de façon significative la masse critique de chercheurs dans un domaine qui intéresse grandement l'Université. Le nouvel édifice sera construit à proximité du pavillon Jeanne-de-Valois.

Récital de guitare

Le guitariste Xavier Robichaud donnera un récital, le lundi 14 juin, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

M. Robichaud est actuellement étudiant au doctorat en interprétation guitare à l'Université de Montréal.

Ce concert est organisé conjointement avec la Société Radio-Canada. On pourra entendre des oeuvres de Weiss, Asencio, Brouwer et Ginastera.

Collaboration du Musée acadien et du CEA

Une exposition interprovinciale d'envergure sera montée sur l'histoire du peuple acadien

Le Centre d'études acadiennes et le Musée acadien de l'Université et le Village historique acadien collaborent étroitement avec le Musée provincial du Nouveau-Brunswick, qui vient de recevoir une subvention de 200 000 $ du ministère fédéral des Communications pour monter une exposition d'envergure sur les Acadiens.

Le Musée provincial, situé à Saint-Jean, créera une exposition interprovinciale qui montrera comment les Acadiens et les Acadiennes ont établi et conservé leur identité dans les provinces maritimes.

Avec l'identité acadienne comme thème principal, cette exposition voudra démontrer comment le peuple acadien s'est adapté à son milieu dans les provinces maritimes et comment il exprime sa vitalité dans toutes les facettes de la vie économique, sociale et culturelle. Elle ne se concentra pas uniquement sur les Acadiens et les Acadiennes du Nouveau-Brunswick mais mettra l'accent sur les variantes que l'on retrouve dans les provinces maritimes. Une rétrospective historique sera également proposée.

Les artefacts qui seront en montre proviendront en grande partie de la collection du Musée acadien de l'Université de Moncton, du Village historique acadien, du Musée provincial du Nouveau-Brusnwick et du Musée de la Nouvelle-Écosse.

Cette exposition sera tout d'abord présentée au Musée provincial du Nouveau-Brunswick au printemps 1994. De la mi-été à l'automne, elle sera présentée au Musée acadien de l'Université de Moncton et coïncidera avec la tenue du Congrès mondial acadien. En janvier 1995, elle sera accueillie par le Musée canadien des civilisations, à Ottawa, et, jusqu'en 1996, elle sera présentée dans différents musées du pays et des États-Unis.

Pour présenter cette exposition, il faut une aire d'environ 2 000 pieds carrés, donc des musées assez importants. On étudie cependant la possibilité d'organiser des mini-expositions dans les régions qui ne possèdent pas les installations nécessaires mais qui voudraient quand même la présenter.

Les personnes ressources suivantes participent à la production et à la coordination de l'exposition : Bernard LeBlanc, directeur du Musée acadien, Ronald Labelle et Ronnie-Gilles LeBlanc, respectivement folkloriste et archiviste au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton; Peter Larocque, curateur, et Jean-Pierre Camus, muséographe, au Musée provincial du Nouveau-Brunswick; et Rosemonde Cormier, conservatrice au Village historique acadien.

La subvention et les aspects techniques et administratifs sont administrés par le Musée provincial alors que la grande partie du travail concernant le contenu de l'exposition se fait à l'Université de Moncton et au Village historique acadien.

La subvention a été octroyée en vertu du volet *Expositions itinérantes* du Programme d'aide aux musées de Communications Canada. Ce programme fournit une aide financière et technique aux musées et autres établissements et organismes connexes. Il a pour but de faciliter l'accès aux collections de notre patrimoine national, culturel et technologique partout au Canada, et d'en assurer la conservation au bénéfice des générations d'aujourd'hui et de demain.

L'année dernière, la Musée du Nouveau-Brunswick a reçu une première subvention de 33 250 $ pour préparer la phase de planification du projet. Puisque cette exposition est itinérante, une autre subvention pourrait être octroyée l'année prochaine.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre le porte-parole, Bernard LeBlanc, au numéro 858-4088.

COMITÉ DE PRODUCTION ET DE COORDINATION *- La photo nous laisse voir le comité de production et de coordination de cette exposition itinérante sur les Acadiens. Dans l'ordre habituel, on voit Ronald Labelle, folkloriste au Centre d'études acadiennes; Bernard LeBlanc, directeur du Musée acadien; Rosemonde Cormier, conservatrice au Village historique acadien; Peter Larocque, curateur du Musée provincial du Nouveau-Brunswick; Ronnie-Gilles LeBlanc, archiviste au Centre d'études acadiennes; Régis Brun, recherchiste; et Jean-Pierre Camus, muséographe au Musée provincial du Nouveau-Brunswick.*

Société Alzheimer

Une réunion afin de former un comité exécutif provisoire dans le but éventuel de constituer un chapitre francophone de la société Alzheimer dans la région Albert-Westmorland-Kent aura lieu le mardi 15 juin, à 19 heures, dans le local 312 de l'École de droit.

Pour renseignements, prière de joindre Delphine Lanteigne, au numéro 858-4382.

Près de 150 emplois étudiants sur le campus cet été

L'Université de Moncton est un employeur important pendant la période estivale pour ceux et celles qui sont en congé d'études. Cette année, près de 150 étudiants et étudiantes ont pu se décrocher un emploi sur le campus.

Andréa Arsenault, du Service du personnel, mentionne que l'Université a embauché 44 étudiants et étudiantes grâce à des projets Défi 1993. De ce nombre, approximativement 35 travaillent sur des projets de recherche avec des professeurs, cinq sont au bureau du Développement universitaire pour la campagne de levée de fonds auprès des anciens, anciennes, amis et amies, trois sont à l'emploi des Services aux étudiants et étudiantes et une personne est au Service des finances. Tous ces projets sont d'une durée de 10 semaines.

Les autres étudiants et étudiantes qui ont obtenu un emploi d'été se retrouvent un peu partout sur le campus. On les retrouve par exemple à la conciergerie, au Ceps et dans divers autres secteurs.

Michel Legault, responsable du Centre de placement sur le campus, est très optimiste quant à la possibilité pour les étudiants et étudiantes de se trouver un emploi d'été. «Il y a toujours un emploi d'été pour celui ou celle qui veut vraiment en avoir un», soutient-il.

Selon lui, il faut faire un effort pour se trouver un emploi. «On ne trouvera pas toujours quelque chose dans son champ d'intérêt, ça c'est certain, mais on trouvera quelque chose», dit-il.

Le Responsable du Centre de placement suggère de ne pas être trop sélectif. «Il faut y mettre beaucoup de temps, tous les jours. Une bonne façon de passer le temps lors de la recherche d'emploi est de faire du bénévolat. Cela est très formateur et, de cette façon, on acquiert de l'expérience et on se fait connaître».

En fait, chercher un emploi est un emploi en soi. Les étudiants et étudiantes doivent bien se préparer. Ils peuvent d'abord se rendre au Centre de placement afin d'obtenir des techniques ou méthodes qui les aideront à mieux se présenter lors d'entrevues par exemple. «Il faut s'y mettre. On peut même créer son propre emploi, ce qui peut être très formateur dans beaucoup de domaines. Mais surtout, il faut avoir de l'initiative et faire de la recherche. Ce n'est pas en restant à la maison à côté du téléphone qu'on réussira à se trouver un emploi d'été».

Un rabais est offert à l'achat d'un véhicule

Tout membre actif versant une cotisation aux associations ABPUM, APAPUM, AEUM ou ATUM peut bénéficier d'un rabais lors de l'achat d'un véhicule neuf chez les concessionnaires Taylor Ford Sales, Moncton Chrysler Dodge et MacDonald Pontiac Buick. Le participant ou la participante doit toutefois se conformer à certaines règles établies.

Chez Taylor Ford Sales, le prix de la voiture sera de 300 $ de plus que la facture du fabricant, et ce montant inclut les frais de préparation. Il faudra cependant ajouter la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de sept pour cent, la taxe de vente provinciale (TVP) de 11 pour cent et les plaques d'immatriculation du véhicule. Un dépôt de 500 $ pourrait être exigé lors de la commande. Celui ou celle qui se propose d'acheter une voiture devra traiter directement avec le vendeur Al Nowlan, représentant mandaté par la compagnie.

Chez Moncton Chrysler Dodge, les modalités changent quelque peu. Le prix sera de 400 $ de plus que le prix du fabricant. Il faudra ajouter la TPS de sept pour cent, la TVP de 11 pour cent, les plaques d'immatriculation, l'inspection provinciale de 10 $, le transfert et les frais d'administration et essence, 20 $. Le rabais ne s'applique pas aux voitures de la série *LH* puisque ces modèles sont difficilement disponibles pour l'instant. Avec cette compagnie, il faudra traiter directement avec le représentant Ken Heskett, ou le gérant des ventes.

Chez MacDonald Pontiac Buick, le prix du véhicule sera de 300 $ de plus que le coût du fabricant. Il faudra ajouter la TPS de sept pour cent, la TVP de 11 pour cent, les plaques d'immatriculation et l'inspection. Il faudra traiter avec Ernest Goguen ou Jon Crossman.

Il est important de prendre rendez-vous avec les représentants mandatés à ce projet. Autrement, des contacts avec d'autres vendeurs annuleront la transaction.

D'autres conditions se rattachent à cette entente. Pour de plus amples renseignements, prière de joindre le responsable du projet, Yvon Cormier, au numéro 858-4132.

Tournoi de golf des amis des Aigles Bleus

Depuis quelque temps déjà, plusieurs anciens membres de l'équipe de hockey Les Aigles Bleus mijotent l'idée d'organiser des retrouvailles à l'intention de tous les anciens joueurs.

Afin de concrétiser ce projet, un groupe d'anciens et d'amis ont décidé d'organiser un tournoi de golf annuel, dont le premier aura lieu le 17 septembre, au terrain de golf Pine Needles, près de Shédiac.

Les organisateurs ont choisi la mi-septembre comme date pour la tenue de ce tournoi parce qu'elle semblait la plus propice pour permettre aux anciens joueurs de se donner rendez-vous à Moncton à chaque année et de renouveler des amitiés.

Ronald J. LeBlanc, l'un des meilleurs compteurs de tous les temps de l'équipe, a accepté de présider ce premier Tournoi de golf des amis des Aigles Bleus.

Les personnes intéressées à constituer une équipe de cinq joueurs pour prendre part au tournoi, de type meilleure balle ou «Texas scramble», sont priées de communiquer avec Ron Doiron, au 389-9842, 853-5420 ou 858-4130. Autres renseignements : Ronald J. LeBlanc, 858-9000 (bureau) ou 382-2844 (domicile).

HEBDO Campus

Publié par le Service de l'information et des relations publiques, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 300, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Carol Doucet, agente d'information
William Thériault, responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.